



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 2 octobre 2021 LE BOURG

Elus : M. le MAIRE, Marie Hélène LE BOURVELLEC – Adjointe aux actions sociales, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux sports et aux finances, Eric BADOE, conseiller délégué aux mobilités douces et à l'insertion, Denise LE MOIGNE – Conseillère municipale , Morgane COZ – Conseillère municipale,

Référents de quartier élus : Morgane LE COZ – Laëtitia DUPUIS (absente excusée)

Coordinatrice des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER

Personnel communal : Lionel RUNAVOT - Responsable du Pôle Technique

M. le MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf

Le dispositif a évolué avec le nouveau mandat. Les réunions de quartier sont désormais suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés.

Il est décidé la création d'un comité de suivi composé de 4 citoyens pour deux ans renouvelables et deux élus pour le mandat. Sept citoyens se sont inscrits ; il est donc procédé à un tirage au sort. Les citoyens désignés par ce tirage sont Christian MONNIER, Jocelyne BOURSIER, Dominique GUYOMAR et Anne-Marie KERVRAN.

Le maire informe que le bilan sur les questions 2019 ne sera pas réalisé cette année du fait de l'absence de réunion en 2020.

Le Maire précise que deux difficultés impactent la vie communale actuellement : la panne de balayeuse et la fermeture du secrétariat du Pôle Technique du fait d'un accident domestique.

Les réalisations depuis 2 ans sont ensuite listés :

1 - Enfouissement des réseaux de la rue de Quillien, de la route du Pouldu, de la rue de Lannevain (coût de 550 000 € dont 150 000 € à charge de la commune).



2 – Création du réseau gaz de ville : 220 000 € pour la commune.

3 – Création de Ty Liamm (Le lien en breton). Elle intègre la banque alimentaire. Des projets liés à la couture, à la restauration sont prévus prochainement dans le cadre social.

4 – Création de la piste cyclable entre Langlazik et Kercousquet. D'un coût de 300 000 €, les études ont commencé en 2017. Il a tout d'abord fallu acquérir les terrains avant de lancer les appels d'offres d'où le temps passé pour sa création. La piste est familiale. Elle a pour objectif de se déplacer en sécurité avec la difficulté des sorties existantes.

5 – La ZAC du Haut de Sénéchal : Le Maire fait la présentation générale du programme et notamment celle de la zone Sud en cours de viabilisation avec une sortie sur la rue Hent Daou Forn. Dans la zone Sud, il y aura 53 lots libres, 12 locations accession PSLA, 35 maisons individuelles groupées, 8 logements semi-collectifs en locatif social, 16 logements semi-locatifs privés. Ces logements seront étalés jusqu'en 2026.

Dans les zones nord et centre le programme est en cours d'achèvement.

A ce jour les 2/3 des habitants de la ZAC sont originaires de notre secteur géographique.

Débutés en 2014, elle se terminera en 2026 soit 25 logements par an avec une pensée d'aménagement globale et notamment des cheminements doux dont une piste cyclable et 20% d'espaces verts.

Les projets de l'année à venir :

1- La piste cyclable de la ZAC :

Lors de la réunion sur l'aménagement de la rue de Quillien, il a été décidé de ne pas créer de piste cyclable car il était préférable et plus sécurisé de la faire passer par la ZAC. Elle sera réalisée en sable renforcé pour la fin de l'année 2021.

2- La rue de Quillien :

Contrairement à ce qui a été écrit et dit, il a toujours été prévu de la réaliser en 2022. Le démarrage est programmé à partir de novembre 2022 pour une fin de travaux au printemps 2023.

3- Les panneaux photovoltaïques :

Trois sites ont été retenus : Mairie, Ecole St Maudet et Tribune du Stade. Ils devraient être réalisés en 2022.

4- Stade de Kerjoseph

Des travaux de réfection de carrelage et de faïence sont prévus à la Toussaint 2021 dans les vestiaires du stade de football.

Un terrain synthétique de 35 x 20 m sera réalisé côté route de Moëlan, perpendiculaire à la route départementale sur le terrain de pétanque du fond qui ne sert plus. La charpente de la tribune sera revue dans le cadre de la pose des panneaux photovoltaïques.



L'homologation du terrain n°2 est également à l'étude, avec suppression des haies et extension de l'éclairage au terrain n°3.

5- Sécurité routière

Des travaux en groupe de travail avec la population sur la base du volontariat ont conduit à des décisions dont les objectifs sont de réduire la vitesse et de sécuriser au mieux les déplacements des piétons et des cyclistes : Création de zone 20, de zone 30 et de priorité à droite dans l'agglomération. Le déplacement de panneaux d'entrée d'agglomération est également envisagé. La création de totems permettrait de signaler l'entrée en zone 30. La longueur de ces zones 30 doit être adaptée pour être respectées.

Renforcer la sécurité sur la route de Doëlan est également en cours avec la réalisation des aménagements temporaires mis en place avant l'été et qui seront prochainement modifiés pour réaliser un chaucidou à l'essai.

La route de Lorient fait l'objet également d'étude.

La commune a fait l'acquisition de 5 radars pédagogiques qui seront installés prochainement (route de Lorient, de Moëlan et de Quillien). D'autres seront achetés en 2022.

Le Maire rappelle que les élus sont également victimes de ces problèmes de sécurité routière et qu'ils n'en sont pas responsables. Leur objectif est de prendre en compte ces problèmes, de concerter pour réussir à diminuer l'insécurité routière mais qu'au-delà des aménagements réalisés, il sera difficile de faire plus.

Le passage à la priorité à droite fera l'objet d'une enquête auprès de la population.

6 - Informations diverses

La route de Moëlan sera barrée pendant 3 semaines, du 25 octobre au 16 novembre, du chemin de la Perche jusqu'au portail d'entrée du stade, pour permettre le remplacement, par Quimperlé Communauté, du réseau d'eaux usées.

La fibre arrive en 2022 sur une partie de la commune. Le déploiement pour l'ensemble de la commune sera finalisé en 2025/2026. Il est possible d'obtenir des informations sur le site www.lafibreourtous.bzh

Questions 2021	
QUESTIONS	REPONSES
Route de Doëlan : pourquoi des chicanes et pas des plateaux ?	Il s'agit d'une route départementale. Il n'est pas possible de le faire si on veut garder un partenariat avec le conseil départemental qui refuse dorénavant les ralentisseurs. De plus les plateaux apportent de nombreuses contraintes pour les agriculteurs, les pompiers et il n'est plus possible d'en



	ajouter.
Quartier de Kerambellec : ce quartier n'est pas fini. Des gravillons ont été mis en place ce qui empêche maintenant de faire du Roller	Un contentieux est toujours en cours entre l'OPAC et la société PIGEON. Un compromis serait en cours. Les réfections ont été faites pour éviter une dégradation durable de la voirie. Une réunion sera provoquée prochainement par les élus de la commune avec l'OPAC
La sécurité de la ZAC des Hauts du Sénéchal : près du lotissement des petites landes des enfants jouent et l'espace n'est pas sécurisé d'autant que le bassin est plein d'eau.	Cette observation sera relayée au maître d'œuvre mais il sera difficile de clôturer tout le pourtour du chantier. Le bassin est plein d'eau ce qui n'est pas normal ; un point sera fait sur le sujet.
Route de Lorient : Les trottoirs sont pleins de bosses et il est dangereux de circuler.	Une étude est en cours. Il s'agit d'une préoccupation connue de la municipalité. De même que des abaissements de trottoirs seront réalisés au niveau des passages pour piétons pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.
L'entrée de la rue de Lanmeur : les cyprès gênent au croisement des véhicules	Jusqu'à présent ces arbres étaient entretenus par le propriétaire privé.
Il existe des problèmes de visibilité à de nombreuses intersections (Keranna, route de Moëlan à la sortie de Lozachmeur).	Si des situations de ce type sont avérées, elles seront traitées.
Un nouveau lotissement de 33 habitations est prévu route de Quimperlé. Une seule sortie sur la route de Lorient ?	Il y aura 2 sorties, une route de Lorient et une autre route de Quimperlé.
De nombreuses maisons sont présentes sur la route de Quimperlé hors agglomération. N'est-il pas possible de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération ?	Le sujet sera regardé mais il faut savoir que cela impacte les services et les finances de la commune car la voirie et les fossés deviennent à sa charge.
Rue de Lannevain : quand seront faits les travaux sur la partie entre le rond-point de la ZAC et la médiathèque ?	Elle fait partie des projets de la mandature. Il existe des problèmes de rétention d'eau et ils seront regardés.
La commune a créé ces dernières années des stationnements à gauche qui ne permettent pas de sortir facilement du véhicule pour le conducteur	Effectivement cela existe sur des routes à sens unique (St Jacques, près du restaurant scolaire) mais les places sont assez larges pour permettre au conducteur de sortir de son véhicule tout en restant garé dans l'emprise de la place de stationnement.
L'entretien des chemins sur Penhars n'a pas été réalisé par la commune mais par des particuliers et des fossés sur Le Galléac'h sont à revoir.	Les élus et le Pôle technique viendront sur place. Eric BADOUC rappelle qu'il propose une permanence en Mairie le jeudi matin pour les questions liées aux chemins.
Les fossés de Keranna débordent sur la route départementale en direction du rendez-vous des chasseurs	Le Conseil Départemental sera sollicité pour faire le nécessaire.
N'est-il pas possible d'interdire la circulation sur la rue de Lannevain les jours de marché ?	Le Maire indique qu'il est dommage que la place n'ait pas été réalisée vers les commerces. Cette demande de fermer a déjà été faite. Cependant elle impacte les autres commerçants. Il faut y réfléchir ; peut-être qu'un essai



	serait possible. Il faut consulter les commerçants.
La rénovation de la cantine scolaire est-elle envisagée ?	Les services n'ont pas signalé cette nécessité. Le changement du lave-vaisselle est programmé pour 30 000 € et le travail sur l'acoustique a permis la réalisation de travaux.
Le point de collecte près du transformateur route du Quinquis est à refaire.	Ce sera le cas après la réfection du parking.